

# PELOUSES SÈCHES

## TRÉSORS DES SOLS PAUVRES





**N**ées au Moyen-Age  
de la main de l'homme

défrichant pour créer des pâturages,  
les prairies sèches se sont constituées  
sur des sols calcaires peu épais  
et naturellement pauvres  
en éléments fertilisants.

Le pâturage des bovins ou ovins  
était la principale valorisation  
de ces formations végétales herbacées  
dominées par les graminées  
et en particulier le Brome érigé.

Aujourd'hui, ces espaces ouverts,  
refuge d'un patrimoine biologique unique  
et témoins de modes  
d'exploitations ancestraux  
sont menacés  
par le retour des buissons...

## PELOUSE

Dominées par des graminées résistantes à la sécheresse  
formant un tapis herbacé de faible hauteur,  
les pelouses sèches se caractérisent avant tout par leur sol.  
De faible profondeur, pierreuse, perméable et sec,  
il contraint les végétaux s'y installant à développer  
des "stratégies" pour pallier au manque d'eau.

Sur les massifs calcaires de moyenne montagne,  
on distingue notamment deux types de pelouses sèches :  
le xérobromion (xéro - sec ; bromion - à brome)  
qui se développe sur des sols très fins à la limite du roche  
tandis que le mésobromion (mésos - mi-sec),  
appelé aussi pelouse à orchidées  
s'établit sur des sols légèrement plus épais.

La pauvreté du sol, le fort ensoleillement et le manque d'eau  
contraignent la faune et la flore à s'adapter :

Ces espèces xérophiles (qui aiment le sec)  
ont globalement trois types d'outils  
anti-sécheresse :

- EXPLOITATION DES RESSOURCES  
PAR DES RACINES SOIT EN PIVOT  
POUR RECHERCHER L'EAU EN PROFONDEUR,  
SOIT TRAÇANTES POUR EXPLOITER  
UNE LARGE SURFACE.
- ÉCONOMIE D'EAU : L'ÉPERVIÈRE PILOSELLE  
OU L'ANÉMONE PULSATILE SONT POURVUES  
DE POILS LONGS ET RIGIDES POUR ÉVITER  
LA TRANSPIRATION ET POUR EMMAGASINER  
LE MAXIMUM D'EAU LORS DE LA ROSÉE.
- STOCKAGE D'EAU DANS LES TISSUS  
PERMETTANT DE CONSTITUER DES RÉSERVES  
POUR LES PÉRIODES DIFFICILES (ORPIN).

Machaon



Brome érigé



Piéride



Puleatille



Zygène turquolee



Thym sp.



Orchis

La diversité d'espèces végétales  
de ces pelouses constitue en Europe  
l'habitat le plus riche en papillons.

Ceux-ci sont inféodés à certaines fleurs,  
comme l'azuré du serpolet,  
dont les chenilles vivent sur le thym serpolet  
ou encore le demi-deuil  
se nourrissant des graminées.

Alouette lulu



Globulaires

Orpin

Pour compenser  
la pauvreté du sol  
et obtenir de l'azote,  
les orchidées s'associent  
à des champignons souterrains,  
formant ainsi une "symbiose".

L'absence d'arbustes contraint  
l'alouette lulu à nicher au sol.

Son plumage terne, de la couleur du sol  
lui permet de passer inaperçue  
et ainsi d'échapper à ses prédateurs.

En outre, pour assurer leur pollinisation,  
certaines imitent l'odeur, la forme  
et la coloration des femelles d'insectes,  
incitant ainsi les mâles à se poser.

Ensuite le mâle repart vers une "fleur-femelle"  
emportant avec lui les boules de pollen.



Xérobromion

Ourlet



Mésobromion

## OURLET

Bande herbeuse qui borde les arbustes, l'ourlet est composé de plantes qui jouissent d'un ensoleillement plus important que celles des sous-bois tout en bénéficiant d'un microclimat plus frais et plus abrité que celles des pelouses.

L'OURLET EST UN ÉCOTONE ; IL SÉPARE DEUX ÉCOSYSTÈMES : LA PELOUSE ET LE MANTEAU.

Milieu en constante évolution, il tend spontanément à se propager en direction de la pelouse tout en s'effaçant devant le front de buissons : l'équilibre qui maintient ces 3 milieux est fragile d'autant plus que les espèces végétales de l'ourlet ne supportent pas le pâturage.

Dans ce milieu plus ombragé et par conséquent plus frais, les espèces végétales adoptent une toute autre stratégie pour se reproduire.

Bisannuelles ou vivaces, elles ont le temps et l'énergie pour s'accroître, elles peuvent alors former des fleurs plus grosses, plus colorées et donc plus attirantes pour les insectes.



Géranium sanguin



Couleuvre d'Esculape

Sur les versants fortement ensoleillés, le lézard vert, la couleuvre verte et jaune et la couleuvre d'esculape trouvent la chaleur dont ils ont besoin.



Lézard vert

Ils apprécient aussi l'ourlet et le manteau composé d'amas de pierre et de broussailles formant toutes sortes de cachettes.

ouffon



Ophrys abelle



Ophrys litigieuse

Grande sauterelle



Mante religieuse





# MANTEAU

Sans pâturage ni fauche, la végétation s'accroît petit à petit.

La couverture végétale plus dense et l'épaississement du sol favorisent les plantes à fort pouvoir colonisateur au détriment des espèces pionnières.

Cette évolution va se poursuivre avec l'installation des arbustes. Dominant l'ourlet, le manteau est caractérisé par des ligneux de taille inférieure à 4 ou 5 mètres (le buis, le genévrier, le prunellier et l'aubépine).

Couvrant rarement de grandes surfaces homogènes, il forme avec les milieux ouverts des mosaïques d'une grande richesse biologique.

Dernier stade de l'évolution naturelle de la prairie, la forêt de chêne pubescent remplace la pelouse.



Manteau



Aubépine

Le buis est l'un des premiers colonisateurs, il est souvent accompagné du rosier des chiens.

Dans les zones fortement ensoleillées et caillouteuses, le genévrier supplante le buis.

Les pelouses pâturées, pour leur part, seront davantage colonisées par le prunellier.



Prunellier



Buis

La majorité des oiseaux présents sur les pelouses sèches se réfugient et nichent dans les zones de buissons. Et les alouettes ?

La fauvette grisette, le pie grièche écorcheur et le bruant jaune nichent à l'intérieur des buis, tandis que l'engoulevent niche au sol entre les buissons.

Le milieu ouvert leur est cependant vital car ils y trouvent les insectes nécessaires à leur alimentation.

Bruant jaune

Tarler pâtre

Engoulevent



Pie-grièche écorcheur



Si le caractère remarquable (adaptations originales, etc.) des espèces est plus important dans les milieux herbacés, ourlets et manteaux ne sont pas pour autant à négliger.

Ils constituent des refuges indispensables à de nombreuses espèces animales comme végétales.

Dans les écotones (espaces entre deux écosystèmes), la biodiversité est maximale.



# PATRIMOINE NATUREL MENACÉ

50 à 75 % des prairies sèches ont disparu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle



Situées sur les versants ensoleillés, les pelouses sèches sont fréquemment rasées pour permettre l'implantation de nouveaux lotissements.

Leur sous-sol calcaire est convoité par les carriers qui le transforment en granulats pour le bâtiment.



Pelouse grasse

D'un faible rendement agricole, les pelouses sèches sont depuis longtemps fertilisées pour être rendues plus productives. Mais ces pelouses transformées en "pelouses grasses" sont aussi moins riches en biodiversité : 30 espèces végétales par are contre 65 dont certaines rares et protégées dans une pelouse sèche.

Suite aux modifications des pratiques agricoles de ces dernières décennies, les pelouses sèches n'ont plus été exploitées.

Situées loin du lieu d'exploitation, elles sont parfois plantées en résineux ou abandonnées.

Et si leur retour à l'état sauvage, favorise pendant un premier temps l'apparition de tous les milieux composant l'écosystème, petit à petit, le milieu se ferme et la forêt gagne faisant disparaître toutes les espèces des milieux ouverts.





# PRÉSERVER LES PRAIRIES SÈCHES

Les pelouses sèches abritent plus du quart des espèces protégées en France !

Espaces ouverts témoins de pratiques agricoles ancestrales, trésors biologiques, les pelouses sèches constituent un patrimoine naturel collectif unique qu'il importe de sauvegarder.

L'enjeu de préservation passe par la compréhension de la convergence des intérêts agricoles – préservation de zones d'agriculture extensive, créatrices de produits de qualité et garantes du maintien d'une activité pastorale en zone de moyenne montagne – et de ceux de la protection de milieux naturels jugés "dignes d'intérêt communautaire" par la CEE.



Ascalaphe



Aster amelle



Potentilla

Différents outils réglementaires (réserves naturelles, arrêtés de biotope, ...), législatifs (directive Habitats Natura 2000) et financiers (Mesures agro-environnementales OLAE, etc.), offrent aux acteurs de l'environnement des opportunités de prise en charge de ce patrimoine.

**Avec votre soutien,  
les associations de protection de la nature, membres de France nature environnement,  
en partenariat avec les associations de développement local,  
les conservatoires d'espaces naturels, les collectivités territoriales et l'Etat  
transmettront intacts, aux générations futures les prairies à orchidées, trésors des sols pauvres.**



**FRAPNA**



Financée par la Direction Régionale de l'Environnement



Réalisée avec le concours du CPIE du Haut Jura  
et de Connaissance de la Flore du Jura

Directeur de la publication : J. LANÇON - J.-Y. CHALUMEAUX

Rédaction : H. BOURGEOIS - G. MOREAU

Crédits photographiques :

H. BOURGEOIS • N. BOISSEAU • C. THOMASSET

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Espace Naturel Comtois

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature Ain

J.F. HIGUIER • G. MOREAU • C. LE PENNEC • J. ROBLIN •

Agence COLIBRI : GUIHARD - GAUTHIER

Impression sur papier 100% recyclé

ISSN N°1291-6773 CPPAP en cours - Dépôt Légal avril 2001



# PELOUSES SÈCHES, TRÉSORS DES SOLS PAUVRES

Etat d'avancement de quelques actions dans le département du Jura



Œillet  
des Chartreux

## DES INVENTAIRES

- 1 La Petite Montagne**, au sud du département, recouvre une superficie de 35 000 ha. L'ensemble de la région est en zone Natura 2000, c'est pourquoi Jura Nature Environnement a réalisé pour la Direction Régionale de l'Environnement un inventaire complet des pelouses sèches. Celles-ci représentent plus de 5 % de la surface étudiée. Les sites inventoriés sont très enrichis et des interventions seront nécessaires pour réouvrir le milieu.
- 2 Dans le Parc Naturel Régional du Haut Jura**, l'inventaire des pelouses sèches et leur étude ont été ciblés sur les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et sur les zones Natura 2000 : ces espaces regroupent les principales prairies sèches du Haut Jura.

## DES MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION

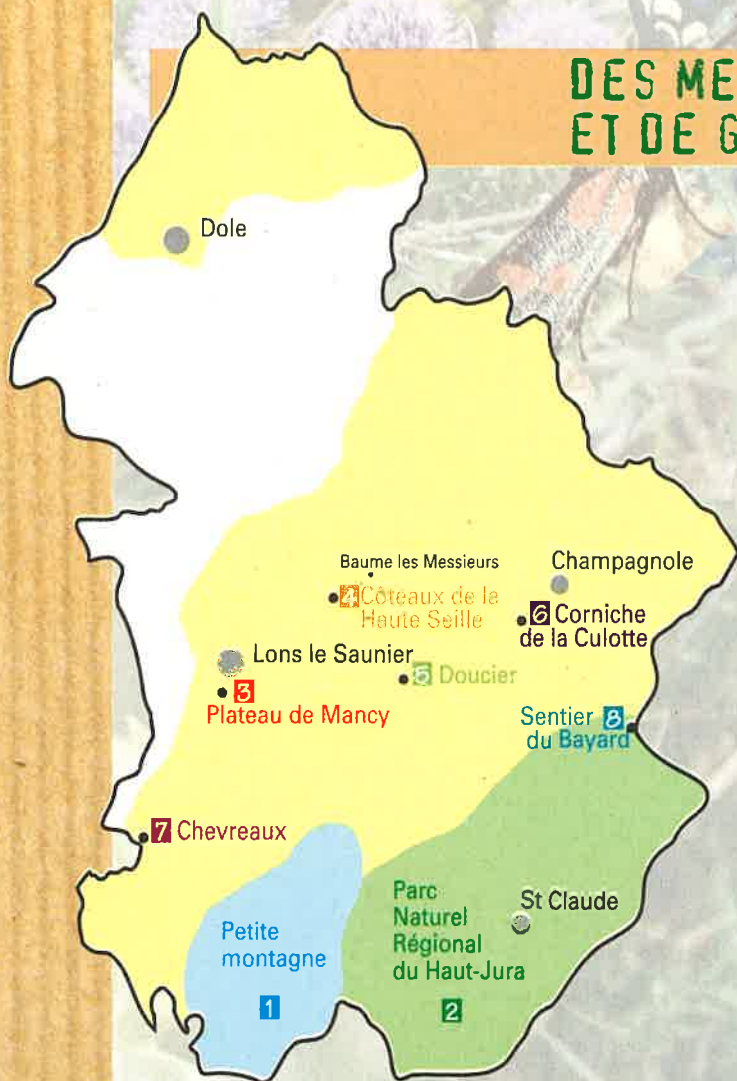
- 3 Le plateau calcaire de Mancy**, au sud de Lons le Saunier, est en réserve naturelle volontaire depuis 1996. Les prairies sèches, gérées aujourd'hui par un pâturage équin, furent dans un premier temps réouvertes mécaniquement. Un sentier de découverte a été réalisé par l'Office National des Forêts.

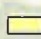
- 4 Les pelouses sèches, éboulis et corniches de la haute vallée de la Seille** à Baume les Messieurs font l'objet depuis 1998 d'un programme de réhabilitation et de préservation mené par Espace Naturel Comtois.

Des conventions passées avec les propriétaires privés et les communes permettent de réaliser des travaux de remise en état. Les sites seront ensuite gérés par pâturage.

- 5 Sur la commune de Doucier**, Espace Naturel Comtois et la société d'Histoire Naturelle du Jura ont signé une convention avec un propriétaire privé afin de préserver un site abritant une flore exceptionnelle avec pas moins de 18 espèces d'orchidées.

Le site est rendu inaccessible aux véhicules. Il fait aussi l'objet d'un suivi annuel et d'une gestion par la fauche.



 Zone de présence potentielle de pelouses sèches



Daphné camélé

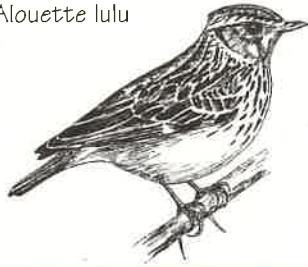


## DES MESURES DE GESTION (SUITE)

6 Espace Naturel Comtois gère depuis 1996 sur le site de "La Culotte" à Loulle, une zone de pelouses sèches qui abrite la daphné camélé, espèce protégée au niveau national.

Ce site, qui présente un intérêt général pour sa flore et sa faune, fait l'objet d'un suivi scientifique et d'une sensibilisation auprès de la population locale. La pelouse est gérée par pâturage et fauche dans le cadre d'une convention avec un agriculteur.

Alouette lulu



**Pour plus de renseignements contactez :**

**Espace Naturel Comtois  
au 03 81 53 04 20**

## A LA DÉCOUVERTE DES PELOUSES SÈCHES

### SENTIER BOTANIQUE du communal



### LE BAYARD

FONCINE-LE-HAUT  
JURA



7 La commune de Chevreaux et l'association "Les amis de Chevreaux Châtel" mettent en place un sentier de découverte.

Ce sentier a pour thème l'utilisation de la pierre dans le paysage et le patrimoine bâti. Il parcourt le site des anciennes carrières du village au milieu d'une végétation caractéristique des pelouses sèches. La sensibilisation à la pierre est ici un moyen original de faire découvrir ce type de colonisation végétale à un large public.

**Pour plus de renseignements contactez l'association :  
"Les Amis de Chevreaux Châtel" au 03 84 85 95 77**



Les Amis de Chevreaux Châtel  
Rue du château 39190 CHEVREAUX - FRANCE

8 A 1 000 m d'altitude " le Bayard " s'étend sur le versant ouest de Foncine le Haut.

Vaste communal pâturé, " le Bayard " est composé d'une pelouse sèche au sein de laquelle un sentier botanique balisé de 30 bornes explicatives permet de mieux appréhender la richesse du milieu.

**Pour avoir plus d'informations n'hésitez pas à vous rendre  
à l'Office de Tourisme de Foncine le Haut  
pour demander le livret sur "le Bayard" (Tél. 03 84 51 93 11)**



Réalisé par Jura Nature Environnement

Renseignements : J.N.E. - 27, rue Georges Trouillot - 39 000 Lons le Saunier - 03 84 47 24 11

Directeurs de publication : J. Lançon - J.Y Chalumeaux - Rédaction : G. Moreau - M. Perrinet (ENC)

Iconographie : M. Brondel - L. Vauchez - Impression sur papier recyclé

